



Saisie attribution sur héritage

Par **bibiche79**, le **17/09/2014** à **20:03**

Bonjour,

Je suis héritière dans une succession et j'ai une question à propos d'une saisie attribution sur ma part.

Le notaire est informé mais est ce qu'il doit informé l'autre héritier de cette saisie qui me concerne personnellement et que sur ma part ?

Par avance merci

Par **amajuris**, le **18/09/2014** à **20:18**

Bjr,

L'autre héritier n'a pas à être informé de cette saisie attribution;

D'ailleurs une saisie attribution se fait sur un compte bancaire ce qui ne concerne pas la succession.

Sinon ce n'est pas une saisie attribution.

Cdt

Par **bibiche79**, le **23/09/2014** à **19:03**

merci de votre retour,

je vous confirme que le document est bien une saisie attribution et que le notaire doit régler directement au huissier avant de me verser le solde .

bonne soirée